

## **Pause Zen Communication**

**29 rue Chappe – 63100 Clermont-Ferrand**

**06 73 23 01 81 – 09 62 38 83 76 - pausezen@orange.fr**

SIRET : 43973742000026 - Enregistré sous le numéro  
84630500763 auprès du Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes



## **Conditions Générales de Vente**

### **Généralités**

Les présentes conditions générales de prestation de services ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le Prestataire et le Client, elles s'appliquent à toutes les formations dispensées par Pause Zen Communication.

Le terme "Prestataire" désigne : Pause Zen Communication – 29 rue Chappe 63100 - Clermont-Ferrand – siret 43973742000026 - Enregistré sous le numéro 84630500763 auprès du Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le terme "Client" désigne la personne morale signataire de convention de formation (au sens de l'article L.6353-2 du Code du Travail) et acceptant les présentes conditions générales.

### **Désignation**

Le prestataire Pause Zen Communication désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 29 rue Chappe – 63100 Clermont-Ferrand. Le prestataire Pause Zen Communication met en place et dispense des formations intra-entreprises, à Clermont-Ferrand et sur l'ensemble du territoire national, seul.

### **Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le prestataire Pause Zen Communication pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès du prestataire Pause Zen Communication implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

**Pause Zen Communication - 29 rue Chappe – 63100 Clermont-Ferrand**

**06 73 23 01 81 – 09 62 38 83 76 - pausezen@orange.fr**

SIRET : 43973742000026 - Enregistré sous le numéro 84630500763 auprès du Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes

## **Devis et convention**

Pour chaque formation, le prestataire Pause Zen Communication s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner au prestataire Pause Zen Communication un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Et une convention de formation professionnelle (art L.6353-2 et R. 6353-1 du code du travail) sera établie entre le prestataire Pause Zen Communication et le client.

## **Prix et modalités de paiement**

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Ils sont facturés aux conditions de la convention de formation. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

## **Prise en charge**

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où le prestataire Pause Zen Communication ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1<sup>er</sup> jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

## **Conditions de report et d'annulation d'une session de formation**

L'annulation d'une session de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [pausezen@orange.fr](mailto:pausezen@orange.fr)

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation supplémentaire correspondant à 10% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, le prestataire Pause Zen Communication ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

**Pause Zen Communication - 29 rue Chappe – 63100 Clermont-Ferrand**

**06 73 23 01 81 – 09 62 38 83 76 - [pausezen@orange.fr](mailto:pausezen@orange.fr)**

SIRET : 43973742000026 - Enregistré sous le numéro 84630500763 auprès du Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes

## **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont la propriété de Pause Zen Communication. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de Pause Zen Communication. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client au prestataire Pause Zen Communication sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

## **Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre le prestataire Pause Zen Communication et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Clermont-Ferrand.

**Pause Zen Communication - 29 rue Chappe – 63100 Clermont-Ferrand**

**06 73 23 01 81** – 09 62 38 83 76 - [pausezen@orange.fr](mailto:pausezen@orange.fr)

SIRET : 43973742000026 - Enregistré sous le numéro 84630500763 auprès du Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes